

Direction de la documentation de l'université de Bordeaux

Une politique d'accessibilité pensée dans la collaboration entre services

L'université de Bordeaux a mis en œuvre dès 2015 un Schéma Directeur Handicap, démarche globale dans laquelle s'inscrit la politique d'accessibilité de la Direction de la documentation.



À l'instar de l'enseignement supérieur et dans la continuité de la loi n°2005-102 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, les bibliothèques universitaires doivent être accessibles à tous les étudiants. Elles ont en effet un rôle majeur à jouer pour faciliter l'accès et la poursuite d'études, et contribuer à la réussite d'un parcours de formation.

Au sein de l'université de Bordeaux, « l'accessibilité [...] ne se limite pas à l'environnement physique, matériel, technique ou encore technologique; elle tente de favoriser la pleine participation sociale à la vie universitaire¹ ». À ce titre, une démarche globale, conduite par le chargé de mission Handicap, a été projetée et mise en œuvre dès 2015 au travers d'un Schéma Directeur Handicap (SDH), renouvelé en septembre 2021², au profit des 54 000 étudiants et des 6 000 personnels de l'université. Ce contexte traduit une volonté politique forte en faveur de la diversité et de l'égalité, notamment auprès des étudiants et personnels en situation de handicap. Il s'agit collégialement de coconstruire, fédérer, mettre en synergie et rendre visibles les actions menées sur les 10 axes de travail du SDH. Ce dernier se décline dans tous les services et il est suivi par un comité de pilotage dont la Direction de la documentation est membre.

- L'adoption d'un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique en mars 2021.³
- La nomination à plein temps d'une correspondante Handicap pour accompagner les personnels (depuis 2018).

PROPOSER UN ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ ET DE PROXIMITÉ

Dans les 16 bibliothèques intégrées de l'université de Bordeaux, les besoins des étudiants en situation de handicap ou de longue maladie sont abordés par le prisme des publics à besoins spécifiques, une notion inclusive qui concerne également d'autres étudiants: salariés, sportifs de haut niveau, artistes confirmés et élus aux conseils centraux de l'université. Une stratégie d'ensemble a été définie et déployée pour traiter les différents volets, qu'il s'agisse de l'accès aux lieux, aux services, aux collections et aux formations documentaires. L'objectif est de proposer un accompagnement individualisé et de proximité. Dans cette optique, la Direction de la documentation s'est dotée d'une équipe transversale de 7 référents Accessibilité (1 référent par campus). Composée d'agents volontaires, elle est coordonnée par une bibliothécaire qui porte les dossiers et les projets au sein du comité de pilotage Handicap de l'université

Dans le cadre des missions allouées, on relève notamment des actions telles que :

- La planification des travaux d'aménagement via l'agenda d'accessibilité.
- La création d'un service dédié à l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques présent sur chaque campus (adaptation des emplois du temps, aménagement d'examen, accompagnement à la prise de notes, aide technique).
- La participation de l'université à des projets de recherche appliquée au service des personnes en situation de handicap visant à améliorer leur quotidien dans et en dehors de l'université.
- La désignation d'un référent Accessibilité numérique, interlocuteur unique de l'ensemble des services pour les questions de mise en conformité des sites Web et outils numériques, ainsi que des supports de formation

[1] Dugas, E. (2015). Situations de handicap. Université de Bordeaux www.u-bordeaux.fr/Universite/Situations-de-handicap

[2] Dugas, E. (2021) www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-l-universite/Un-second-schema-directeur-pour-le-handicap-a-l-universite-de-Bordeaux

[3] www.u-bordeaux.fr/Universite/Situations-de-handicap/Accessibilite



Gina Sanders - Adobe Stock

et qui est l'interlocutrice unique des services et des élus sur l'accessibilité de la documentation et des bibliothèques. L'équipe des référents Accessibilité constitue un réseau de professionnels identifiables par les étudiants bénéficiaires, identifiés par les services de l'université et sensibilisés à l'accueil et aux besoins spécifiques des étudiants concernés. Cette équipe collabore directement avec le service universitaire en charge de l'accompagnement des étudiants à besoins spécifiques : des séances de travail sont programmées de façon régulière pour améliorer la connaissance mutuelle des spécificités métiers et adapter l'offre de services aux besoins et aux attentes des étudiants concernés. Enfin, un cycle de formations a été organisé à l'attention des référents Accessibilité qui ont aussi pour mission de sensibiliser leurs collègues aux problématiques du handicap et de les accompagner en situation.

UN SOCLE DE SERVICES COMMUN À TOUTES LES BIBLIOTHÈQUES DE L'UNIVERSITÉ

Au-delà des travaux d'accessibilité réalisés ces dernières années dans les bâtiments (signalétique, marquages au sol, etc.) et des équipements installés (tables adaptables, télé-agrandisseurs, boucles acoustiques), le déploiement d'un socle commun de services sur l'ensemble des 16 bibliothèques intégrées de l'université a constitué la première brique d'une démarche volontariste d'accessibilité universelle avec :

- Des salles de travail réservables en ligne, par téléphone ou sur place pour travailler avec son chargé d'accompagnement ou pour s'isoler.
- La possibilité de scanner gratuitement des documents sur les copieurs à disposition dans les bibliothèques.
- L'accessibilité 24 h/24 d'une offre numérique complète.
- La dématérialisation des services pour demander la réservation d'un document (clic et collecte), un prêt entre bibliothèques ou la numérisation d'un document libre de droit.
- Des ateliers de formation à la recherche documentaire en groupe restreint.
- Une formation à l'accessibilité numérique pour les bibliothécaires formateurs afin de rendre les supports accessibles à tous; des tutoriels en ligne⁴ sous-titrés pour se former à la recherche documentaire ont ainsi été réalisés dans cette optique.

Des mesures de compensation ont également été pensées en complémentarité du socle commun de services :

- Pour faciliter l'emprunt de documents : plus de documents pour plus longtemps et la possibilité d'emprunter par l'intermédiaire d'une personne mandatée.
- Pour copier des extraits de cours ou de manuels : la mise à disposition de cartes de copie pré-chargées pour les étudiants bénéficiaires et les aidants.

- Pour se faire livrer des documents à domicile : avec la collaboration du service Logistique de l'université.
- Pour obtenir des versions adaptées dans le cadre de l'Exception au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées : la démarche d'agrément de l'université a été portée par la Direction de la documentation.

UN NOUVEAU SERVICE D'ACCUEIL EN LIGNE À PARTIR DE SEPTEMBRE 2022

En septembre 2022, un nouveau service d'accueil en ligne (par tchat et par messagerie) apportera une amélioration supplémentaire dans l'accompagnement et l'orientation des usagers, les échanges par écrit et à distance pouvant être particulièrement facilitants dans le contexte du handicap.

La politique en faveur de l'accessibilité des bibliothèques ne se limite pas aux étudiants, elle vise également l'insertion professionnelle des personnes porteuses de handicap. Depuis 2019, la Direction de la documentation participe au DuoDay⁵, un dispositif qui a permis de faire découvrir l'environnement professionnel des bibliothèques à des personnes en situation de handicap. Ces journées en binôme se sont poursuivies sous la forme de stages d'immersion dans les bibliothèques de l'université de Bordeaux. Une expérience enrichissante pour les stagiaires qui ont réalisé que leur handicap n'était pas forcément un frein à l'emploi, mais aussi pour les personnels qui ont pris conscience des problématiques de gestion du handicap au quotidien.

Ces 7 années d'expériences confirment notre intuition de départ : il est plus efficace de penser en termes de collaboration entre les services plutôt que de mettre en œuvre des actions isolées ; il est plus pertinent de penser « besoins spécifiques » et « accessibilité universelle » plutôt qu'exclusivement « situations de handicap insurmontables ». En somme, une démarche globale d'inclusivité⁶ sociale et universitaire qui profite à tous, usagers et personnels.

NATHALIE FALGON-DEFAY

*Responsable du Service transversal des publics,
Direction de la documentation
de l'université de Bordeaux
nathalie.falgon-defay@u-bordeaux.fr*

AGNÈS FOURCADE

*Coordinatrice des Actions d'accessibilité
Service transversal aux publics
Direction de la documentation
Université de Bordeaux
agnes.fourcade@u-bordeaux.fr*

ERIC DUGAS

*Professeur des universités, chargé de mission Handicap
à l'université de Bordeaux
eric.dugas@u-bordeaux.fr*

[4] <http://bibliotheques.u-bordeaux.fr/Se-former/Les-tutoriels>

[5] www.u-bordeaux.fr/Actualites/De-l-universite/L-universite-de-Bordeaux-participe-au-Duoday

[6] Dugas, E. (2022) <https://theconversation.com/debat-pourquoi-passer-de-linclusion-a-linclusivite-175373>